

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juillet 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE821

présenté par
M. Goldberg, rapporteur

ARTICLE 12

À l'alinéa 24, après le mot :

« intermédiation »

insérer le mot :

« locative »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision